

Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre

15380 - LE FALGOUX

15380 - LE FALGOUX

1- Un hangar bois clos avec couverture photovoltaïque à usage de stabulation sur aire paillée intégrale pour bovins allaitants + stockage de fourrage d'une surface d'emprise au sol d'environ 1 635 m².

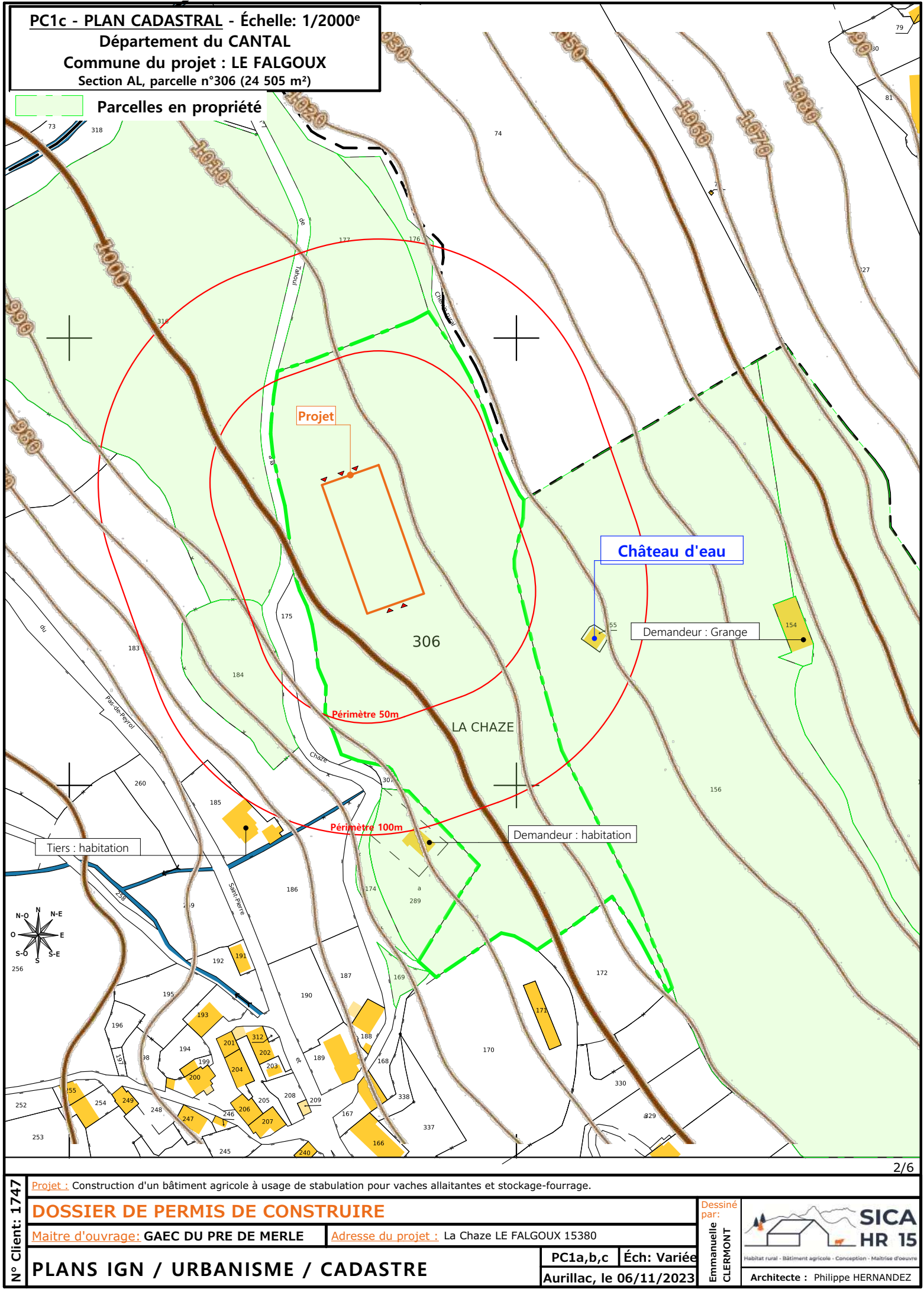
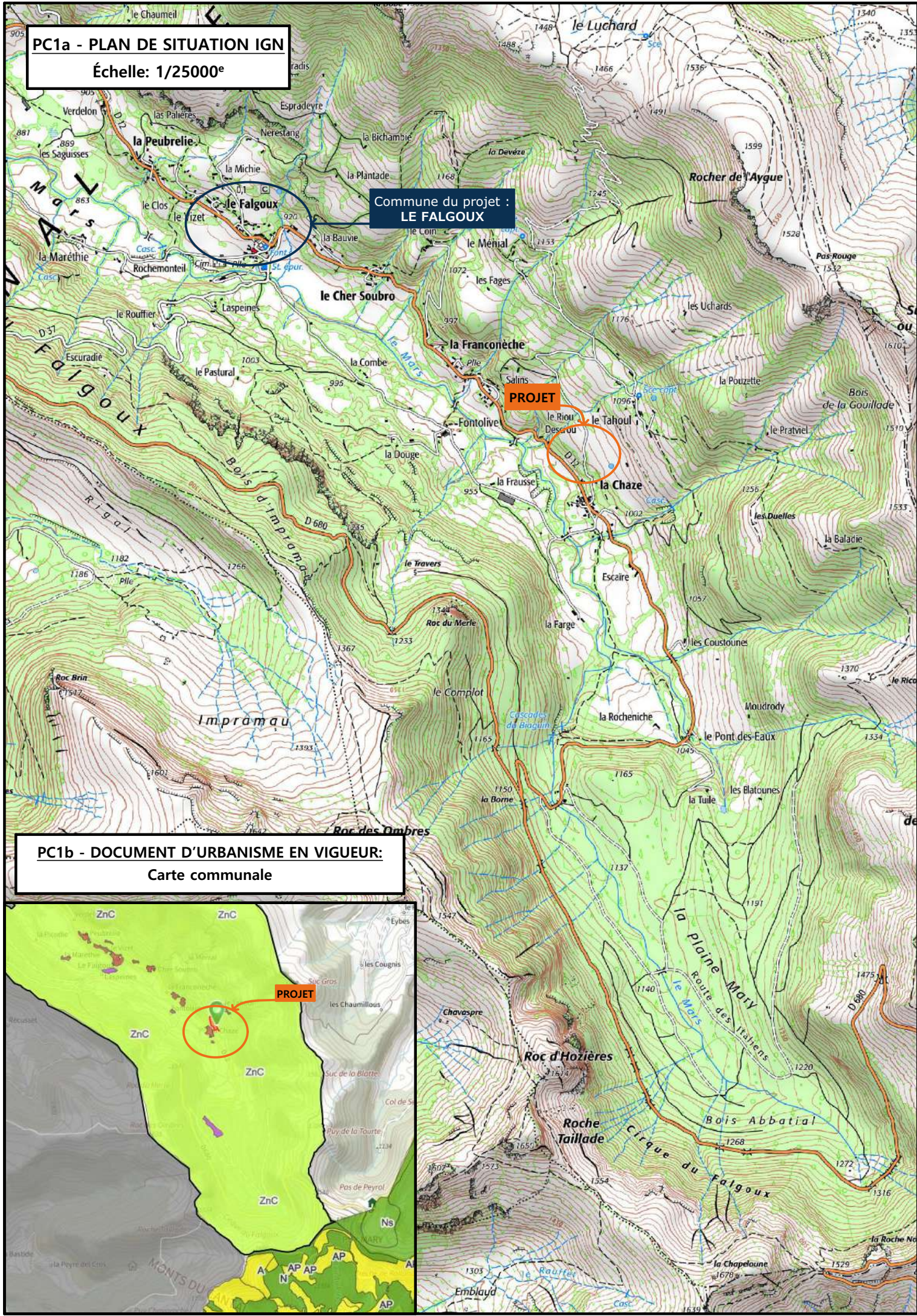
Formulaire de Demande de permis de construire Cerfa 13409-12

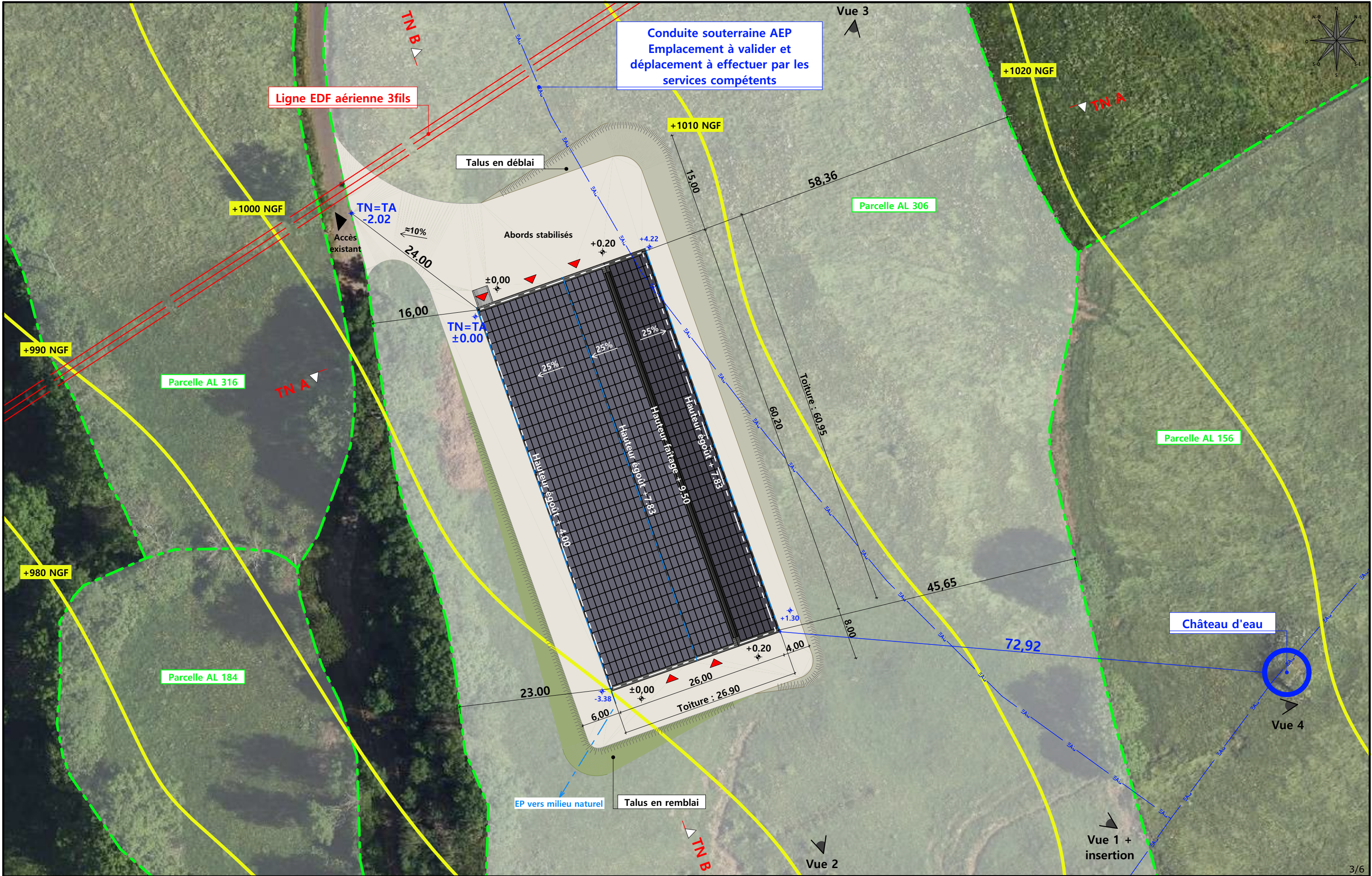
PC1a	Plan de situation IGN - Éch: 1/25000 ^e	PC4	Notice descriptive
PC1b	Document d'urbanisme	PC5a	Plan de façades - Éch: 1/200 ^e
PC1c	Plan cadastral - Éch: 1/2000 ^e	PC6	Document graphique d'insertion
PC2-5	Plan de Masse et de toiture - Éch: 1/500 ^e	PC7-8	Document photographique
PC3	Plans en coupe - Éch: 1/500 ^e		



N° de page:
1/6

Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.

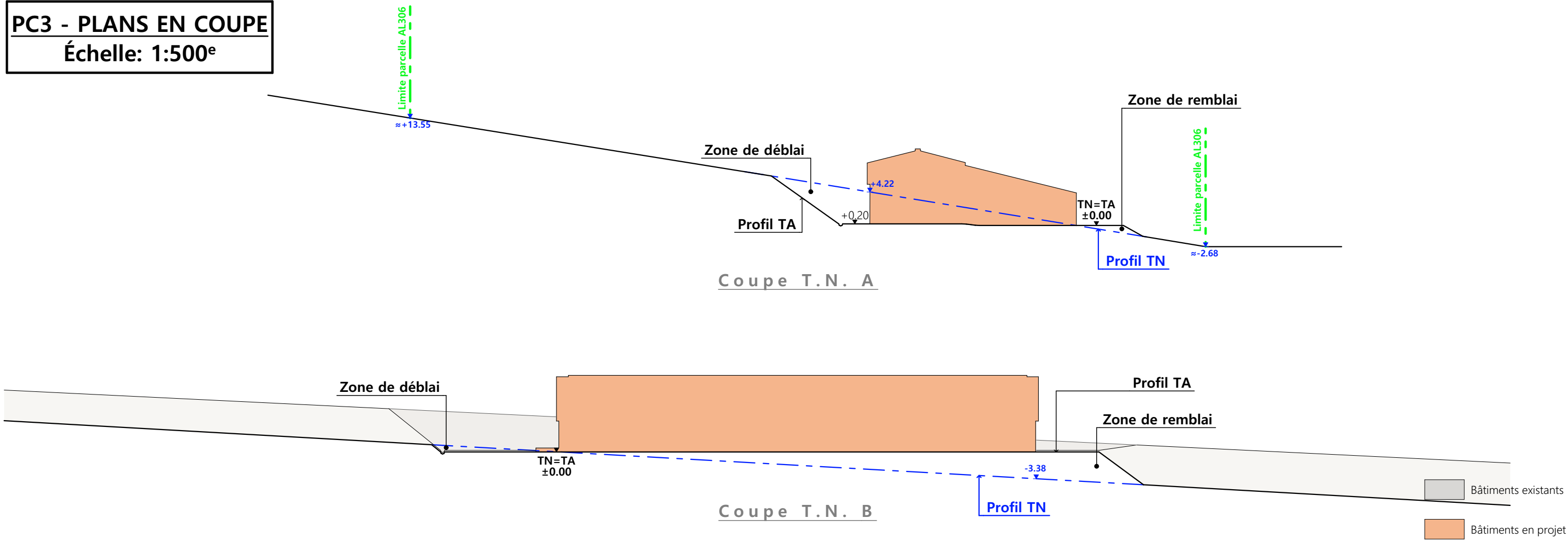




Commune du projet : LE FALGOUX Section AL, parcelle n°306 (24 505 m²)		Raccordements AEP et EDF à créer depuis le domaine public Evacuation des EP vers le milieu naturel		Surface d'emprise au sol existante : 0.00 m² Surface de plancher existante : 0.00 m² Surface d'emprise au sol créée : 1 636.00 m² Surface de plancher créée : 1 519.10 m²		Projet : Construction d'un bâtiment agricole à usage de stabulation pour vaches allaitantes et stockage-fourrage.		Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT		SICA HR 15 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre	
Altitude : 1 000 m		±0,00 Niveau terrain naturel ±0,00 Niveau terrain aménagé		Accès existant Accès à créer		N° Client: 1747		DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE		Maitre d'ouvrage: GAEC DU PRE DE MERLE Adresse du projet : La Chaze LE FALGOUX 15380	
						PLAN MASSE ET PLAN DE TOITURE		PC2-5 Éch: 1:500		Aurillac, le 06/11/2023	
										Architecte : Philippe HERNANDEZ	

PC3 - PLANS EN COUPE

Échelle: 1:500^e



PC4 - Notice descriptive

Aspect : projet et localisation

Le projet mené par le GAEC DU PRE DE MERLE consiste à construire :

1- Un hangar bois clos avec couverture photovoltaïque à usage de stabulation sur aire paillée intégrale pour bovins allaitants + stockage de fourrage d’une surface d’emprise au sol d’environ 1 636 m².

Le siège d’exploitation est situé au lieu-dit cadastré "La Chaze" sur la commune du FALGOUX (15380). La construction envisagée sera implantée non loin de là, proche de la maison de ferme, sur la parcelle N° 306 de la section AL.

Le projet se trouve légèrement à l’écart de la stabulation existante en raison des difficultés d’implantation sur ce site (habitations de tiers, déclivité du terrain,...)

Le choix de cette implantation est motivé par le fait qu’il s’agit d’une parcelle propriété du GAEC, qui présente une déclivité relative générant des mouvements de terrains modérés.

L’accès se fera par la voie communale goudronnée, la construction sera tenue à l’écart des habitations voisines en conformité avec la réglementation des ICPE.

Notons par ailleurs la présence d’une conduite d’eau potable sur la parcelle qui sera à positionner et à modifier par les services compétents.

Il n’y a pas d’habitation de tiers ni de point d’eau à moins de 100 m du projet.

Le projet a pour objet de moderniser la structure d’exploitation et d’améliorer les conditions de travail et de logement des animaux. La construction de cette étable permettra d’arrêter l’hivernage de 35 bovins.

Aspect : environnement

Les bovins allaitants seront conduits en aire paillée intégrale.

Le fumier très compact provenant des parcs paillés sera curé durant l'hiver et déposé au champ sur la parcelle d'épandage dans les conditions réglementaires.

Aspect : Impact sur le paysage (cf. document photographique)

La réalisation des aménagements prévus nécessitera un travail de terrassement en déblai/remblai pour la mise à niveau de la plate-forme d’implantation.

La structure du projet sera en bois traité par autoclave, tout comme les bardages et les portes.

Des éléments de polycarbonate seront insérés dans les bardages afin d’apporter la lumière nécessaire à l’ambiance du bâtiment et d’animer les façades.

Les rares parties maçonnées apparentes seront enduites ton ciment brut sombre.

La couverture se fera en tôle acier traitée anti-condensation de teinte graphite RAL 7022 avec intégration de modules photovoltaïques (cadre à couleur sombre et mate).

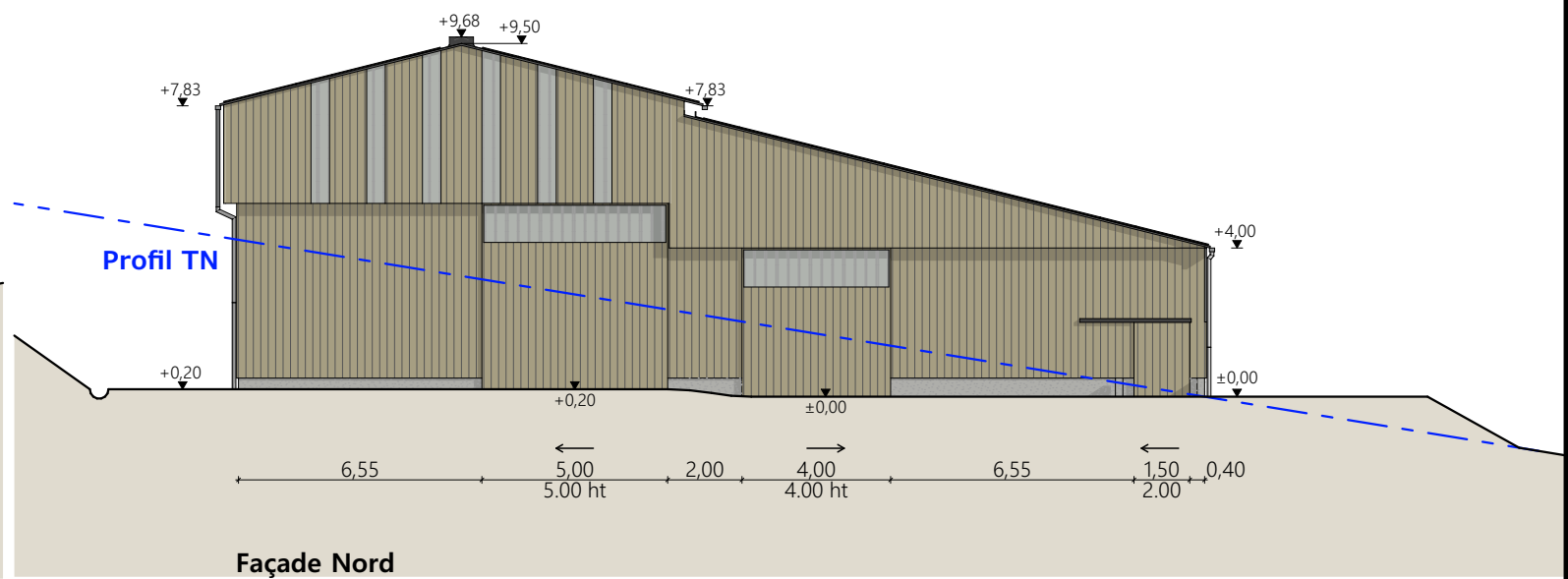
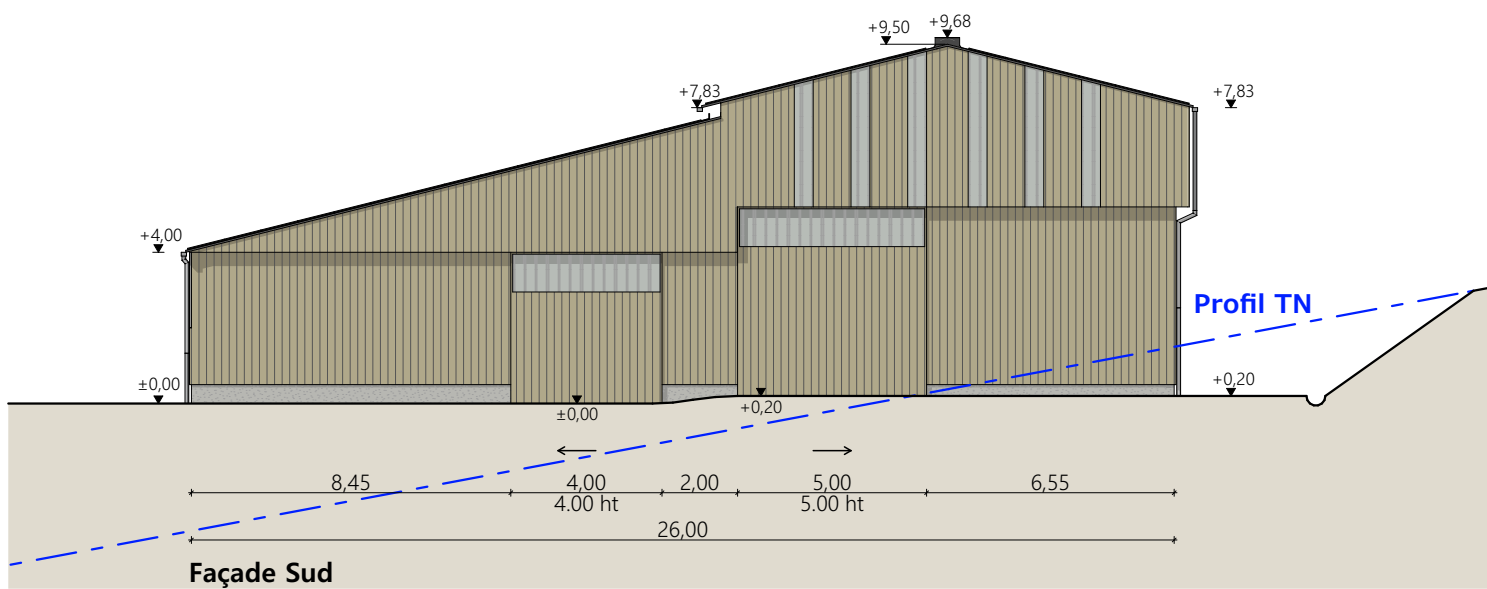
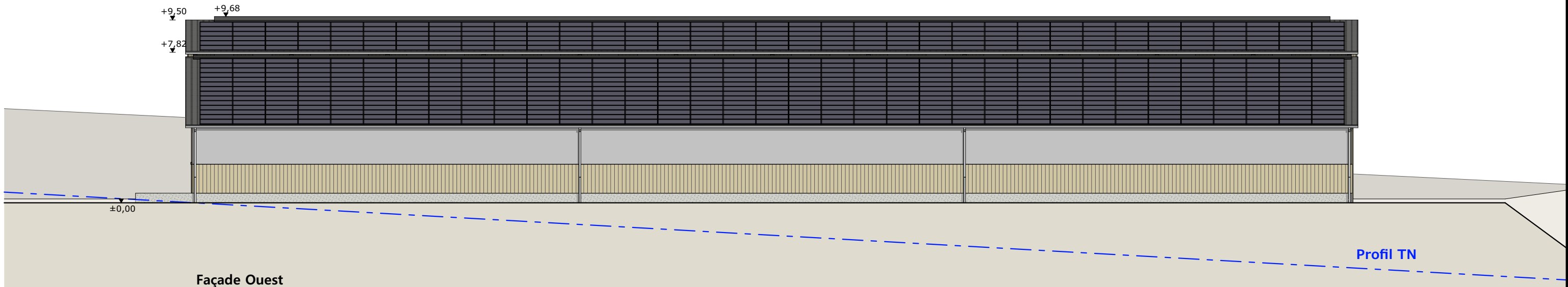
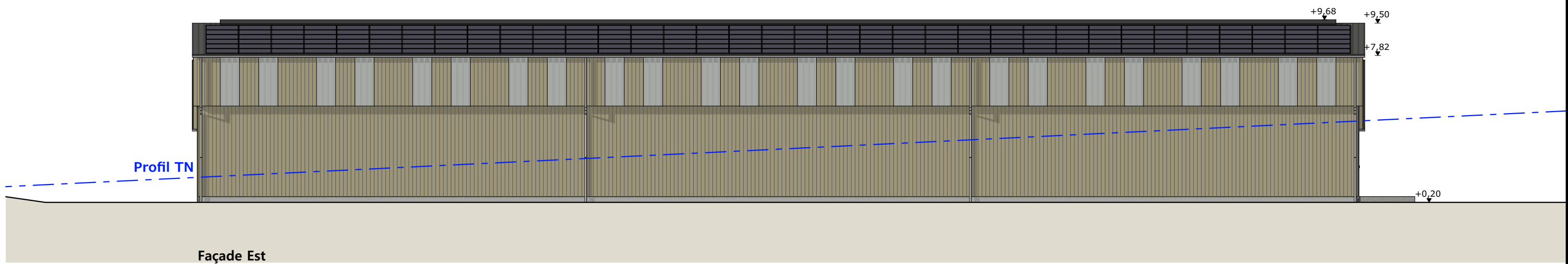
L’accès au bâtiment se fera de la voie communale par une cour et des abords stabilisés et empierrés.

Les EP seront collectées et dirigées par gravité vers le milieu naturel.

Le raccordement en eau et électricité se fera depuis les réseaux existants les plus proches.

Le choix des matériaux, la volumétrie proposée et l’attention portée à l’aménagement des abords témoignent du souci de la famille TISSANDIER de réaliser un ensemble fonctionnel et en harmonie avec son environnement paysager.

N° Client: 1747	Projet : Construction d'un bâtiment agricole à usage de stabulation pour vaches allaitantes et stockage-fourrage.				Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT	 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre
	DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE					
	Maitre d'ouvrage: GAEC DU PRE DE MERLE		Adresse du projet : La Chaze LE FALGOUX 15380			
	COUPE T.N. + NOTICE DESCRIPTIVE		PC3-4	Éch: 1:500		
			Aurillac, le 06/11/2023			
Architecte : Philippe HERNANDEZ						



Matériaux du projet :

- Maçonnerie : - muret béton ht 0.50m visible, aspect béton brut
- Bardage : - bois bouveté
- intégration polycarbonate 2x1.00m par travée sur longs pans
- intégration polycarbonate larg. 0.50m en pignon (selon calepinage en façade)
- Charpente : - bois
- Menuiseries : - portes coulissantes structure bois et bardage bois bouveté + bandeau translucide ht. 1.00m
- Couverture : - acier anticondensation RAL 7022 - Gouttières et descentes EP en zinc
- faitage ouvert couvert (ouverture 25cm)
- ressaut de toiture ht. 0.50m : ouverture libre + pare neige
- panneaux photovoltaïques (cadres et panneaux gris sombre)

N° Client: 1747	<u>Projet :</u> Construction d'un bâtiment agricole à usage de stabulation pour vaches allaitantes et stockage-fourrage.				Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT	
	DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE					
	<u>Maitre d'ouvrage:</u> GAEC DU PRE DE MERLE		<u>Adresse du projet :</u> La Chaze LE FALGOUX 15380			
	PLANS DE FACADES					
				Aurillac, le 06/11/2023	Architecte : Philippe HERNANDEZ	



PC7 - Vue 2



PC8 - Vue 3



PC8 - Vue 4

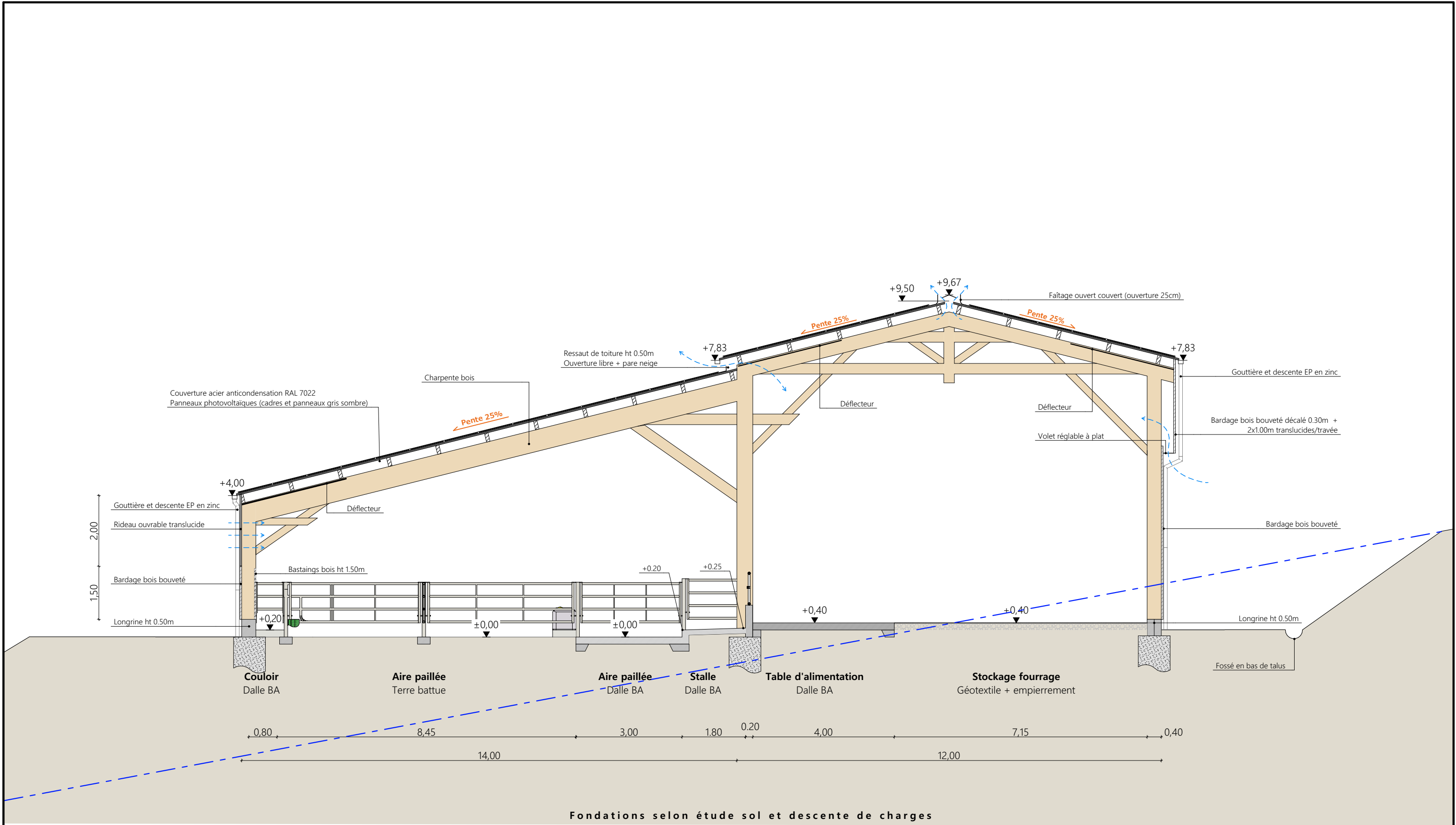


PC6 - Vue 1



PC6 - Vue 1 Insertion

-	06/11/2023	E.C.	Dossier initial, première édition.
Ind	Date	Par	Modifications



Projet: Construction d'un bâtiment agricole à usage de stabulation pour vaches allaitantes et stockage-fourrage.							
DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS					Dessiné par:		
Maitre d'ouvrage: GAEC DU PRE DE MERLE - La Chaze LE FALGOUX 15380					Emmanuelle CLERMONT		
COUPE DE PRINCIPE				DET2	Éch: 1:100	Conseiller Bâtiment:	
				Aurillac, le 06/11/2023.		Vincent CHARBONNEL	

